

OFFRE COVID

EN COMPLÉMENT DE VOTRE CONTRAT MULTIRISQUE n°4766



Telligo

AVANT LE DÉPART	Montants maximum couverts
Téléconsultation avant départ	1 appel
Annulation pour maladie déclarée dans le mois précédant le départ en cas d'épidémie ou de pandémie	Selon plafond et franchise mentionnés dans votre contrat
Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température	
PENDANT LE SÉJOUR	Montants maximum couverts
Rapatriement médical (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)	Frais réels
Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie y compris en cas d'épidémie ou de pandémie	Selon plafond et franchise mentionnés dans votre contrat
Frais hôteliers suite à une mise en quarantaine	80 € / nuit - 14 nuits maximum
Soutien psychologique suite mise en quarantaine	6 entretiens / événement
Retour impossible suite à des mesures de restriction de déplacement des populations en cas d'épidémie ou de pandémie	1000 € / personne et 50 000 € / groupe
Frais hôteliers suite à retour impossible suite à des mesures de restriction de déplacement des populations en cas d'épidémie ou de pandémie	80 € / nuit - 14 nuits maximum
Prise en charge d'un forfait téléphonique local	80 €
Valise de secours	100 € / personne et 350 € / famille
APRÈS RETOUR	Montants maximum couverts
Aide-ménagère	15 heures réparties sur 4 semaines
Livraison de courses ménagères	15 jours maximum et 1 livraison / semaine
Soutien psychologique suite retour au domicile	6 entretiens / événement

Assurinco Assurance Voyage

Filiale de Cabinet Chaubet Courtage - SARL de courtage en assurances au capital de 140 750 €
Siège Social : 122 Bis Quai de Tounis, 31000 TOULOUSE – www.assurinco.com - RCS TOULOUSE N° SIREN 385 154 620
Immatriculé à l'ORIAS dans la catégorie courtier d'assurance sous le N°07001894 - site web ORIAS : www.orias.fr

Document non contractuel – juin 2020

